



Courrier A CH-3003 Berne, cdmt Instr, WAHA

Aux officiers fédéraux de tir
des arrondissements 1 à 22

Référence / dossier :
Votre référence :
Notre référence : WAHA
Dossier traité par :
Berne, le 29.05.2020

Mesures dans le domaine du tir hors du service en 2020

Mesdames, Messieurs,

En date du 27 mai 2020, le Conseil fédéral a pris de nouvelles mesures en rapport avec le COVID-19. Me fondant sur celles-ci, et en accord avec la Fédération sportive suisse de tir (FST), j'ai pris les décisions suivantes pour le domaine du tir hors du service.

Dès le 6 juin 2020, le tir pourra reprendre comme décrit dans ma lettre du 30 avril dernier. Ce faisant, les instructions du Conseil fédéral et de l'Office fédéral de la santé publique ainsi que le concept de protection de la FST devront être strictement respectés.

En vous remerciant de votre engagement en faveur du tir hors du service et en vous souhaitant bonne continuation, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

COMMANDEMENT DE L'INSTRUCTION

Commandant de corps Hans-Peter Walser
Chef commandement de l'Instruction

Référence / dossier :

Copie à

CdA

Subord dir CdA

Subord dir chef cdmt Instr

Fédération sportive suisse de tir (FST) (prière de transmettre l'information en interne)

Secrétaire général CG MPS (prière d'informer les directeurs des affaires militaires)

Président CRMPPCi (prière d'informer les responsables d'office)

Président ASCA (prière d'informer les commandants d'arrondissement)